

SYNTHÈSE

LA REDÉCOUVERTE D'UNE RIVIÈRE URBAINE : LA VIEILLE-MER

DU PARC GEORGES-VALBON À LA CONFLUENCE
DE LA SEINE ET DU CANAL SAINT-DENIS

MARS 2021

En lien avec le CD93 et Plaine Commune, deux études d'orientation pour une redécouverte de la Vieille-Mer ont été réalisées : l'une présente la séquence amont dans le parc Georges-Valbon (3 km) et l'autre la séquence aval jusqu'à la confluence de la Seine et du canal Saint-Denis (3,5 km). Ces études s'inscrivent dans le cadre du Plan Investissement Bassin du Département. Il valorise la présence de l'eau en ville par la redécouverte de la Vieille-Mer, l'intégration urbaine de bassins de gestion

des eaux pluviales et la création de sites de baignade dans les parcs Georges-Valbon, du Sausset, de la Bergère.

Le patrimoine des ouvrages de gestion des eaux pluviales et des rivières peut être le support de nouveaux usages et paysages et aussi de liens renforcés entre les acteurs et les projets.

Au fil de son histoire, la Seine-Saint-Denis a hérité d'un savoir et d'un patrimoine hydrologique considérables. La Vieille-Mer offre l'opportunité de réunir les acteurs

en charge des leviers de l'aménagement (mobilité, secteurs de projets, développement social, culturel, économique, écologique) autour du renforcement des qualités remarquables de cet héritage.

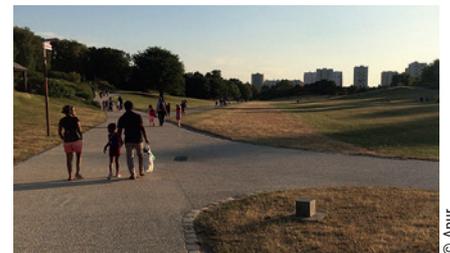
Ces ambitions, visant à rendre visible la rivière et à valoriser le cycle de l'eau, démontrent une volonté d'agir concrètement, de façon innovante et décloisonnée. Ces études proposent des plans-programmes et actions pour nourrir le cahier des charges des études opérationnelles.



L'évocation de la Vieille-Mer dans le parc F. Fanon



Le parc Marcel Cachin, des pratiques du quotidien



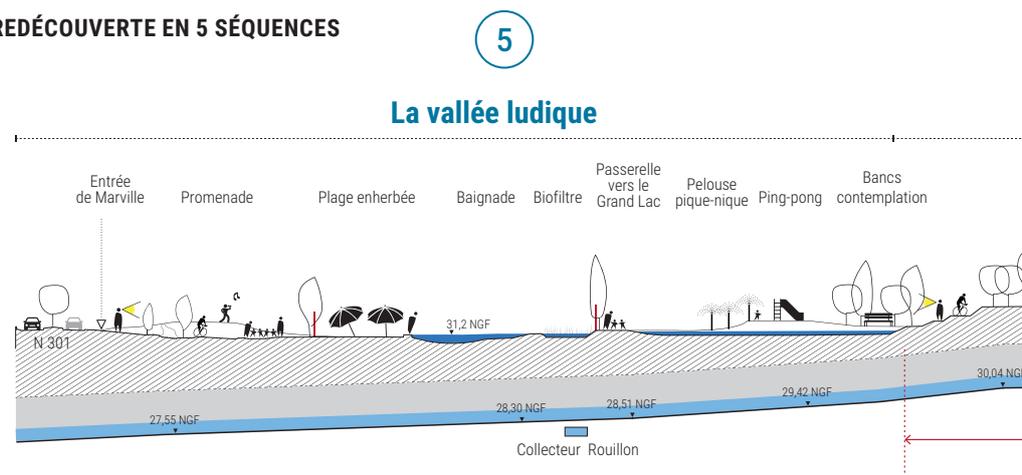
La vallée de la Vieille-Mer, parc Georges-Valbon

LA VIEILLE-MER AMONT, UN PARCOURS DE REDÉCOUVERTE EN 5 SÉQUENCES

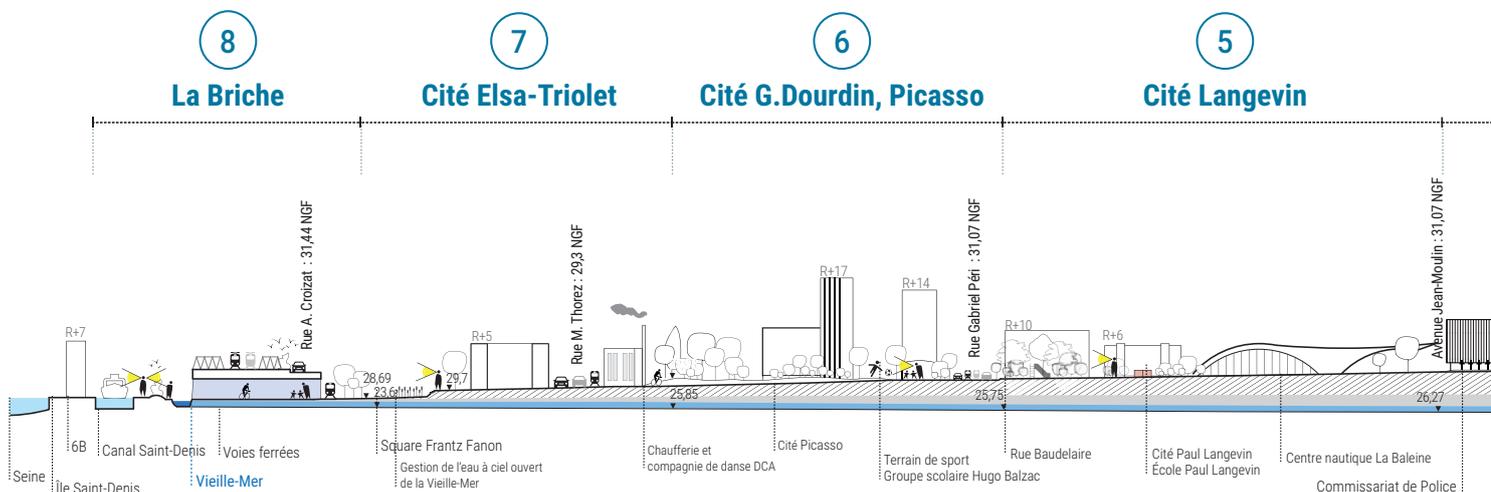


La Vieille-Mer en 1967 avant son enfouissement, cités Floréal Courtille

© Archives Municipales de Saint-Denis, 2 Fr 8/26, 3 Fr, Pierre Douzenel



LA VIEILLE-MER AVAL, UN PARCOURS DE REDÉCOUVERTE EN 8 SÉQUENCES



1- Trois orientations thématiques

L'accessibilité à la vallée de la Vieille-Mer

17 % des visiteurs du parc Georges-Valbon s'y rendent en transport en commun contre 32 % en voiture et 39 % à pied. Bordé d'infrastructures routières (A1, RD 901), le réseau cyclable reste peu développé, mais la ligne de tramway T11 (2017) offre de nouvelles possibilités.

Au cœur des Jeux de Paris 2024, Saint-Denis et Le Bourget bénéficieront des transformations de l'espace public (passerelle au-dessus de l'A1, aménagements cyclables, requalification des entrées...), de l'extension du réseau de métro (L16 et 17 du GPE, M12) et la requalification de grands axes aideront à

rééquilibrer les déplacements et créer un réseau de promenade (chemin des Parcs, GR, promenades thématiques).

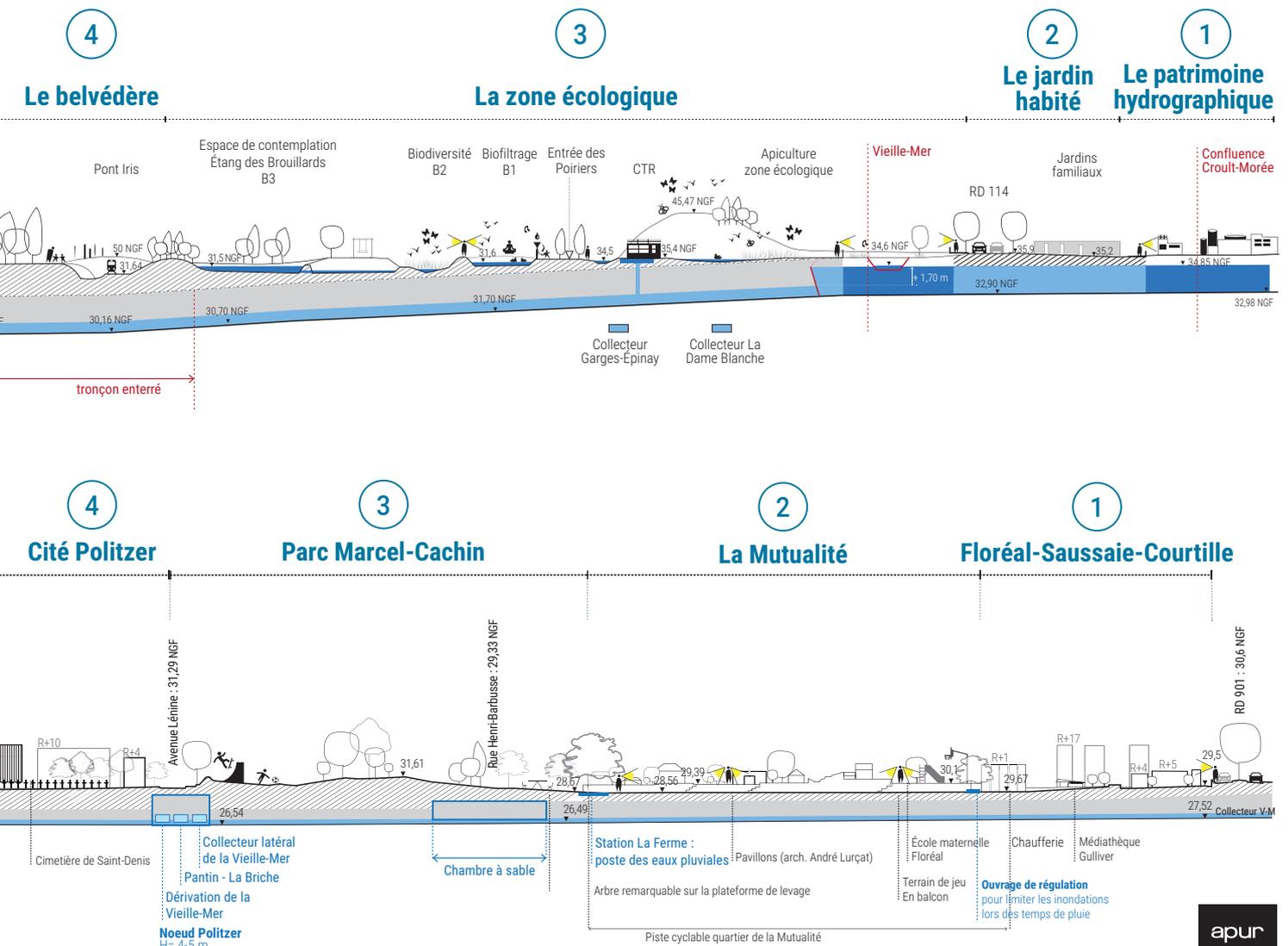
La redécouverte de la Vieille-Mer peut contribuer à la création d'une figure territoriale majeure en reliant les lieux singuliers du département et au-delà.

Un lien ville/nature

Les récents documents de planification et les projets d'aménagement urbains (NPNRU, ZAC et OAP) offrent l'opportunité d'inscrire la Vieille-Mer à l'échelle métropolitaine. À travers l'aménagement du site (intégration des bassins de baignade) et de ses abords (ville-parc à

Dugny, parc Marcel-Cachin à Saint-Denis, les Tartres à Stains), le parc Georges-Valbon s'ouvrira sur la ville et créera un point d'ancrage de la confluence Croult/Morée à la confluence Seine/canal.

À son abord ou dans les quartiers plus éloignés, la Vieille-Mer est aussi l'occasion de redécouvrir l'eau et son histoire en étant un lieu de rencontres, d'usages nouveaux... Il est proposé de lui donner une place majeure dans la programmation des projets d'espaces publics (plantation, gestion des eaux pluviales), en rendant progressivement l'eau visible ou en évoquant son existence (ouvrages techniques, traces urbaines, installations artistiques...).

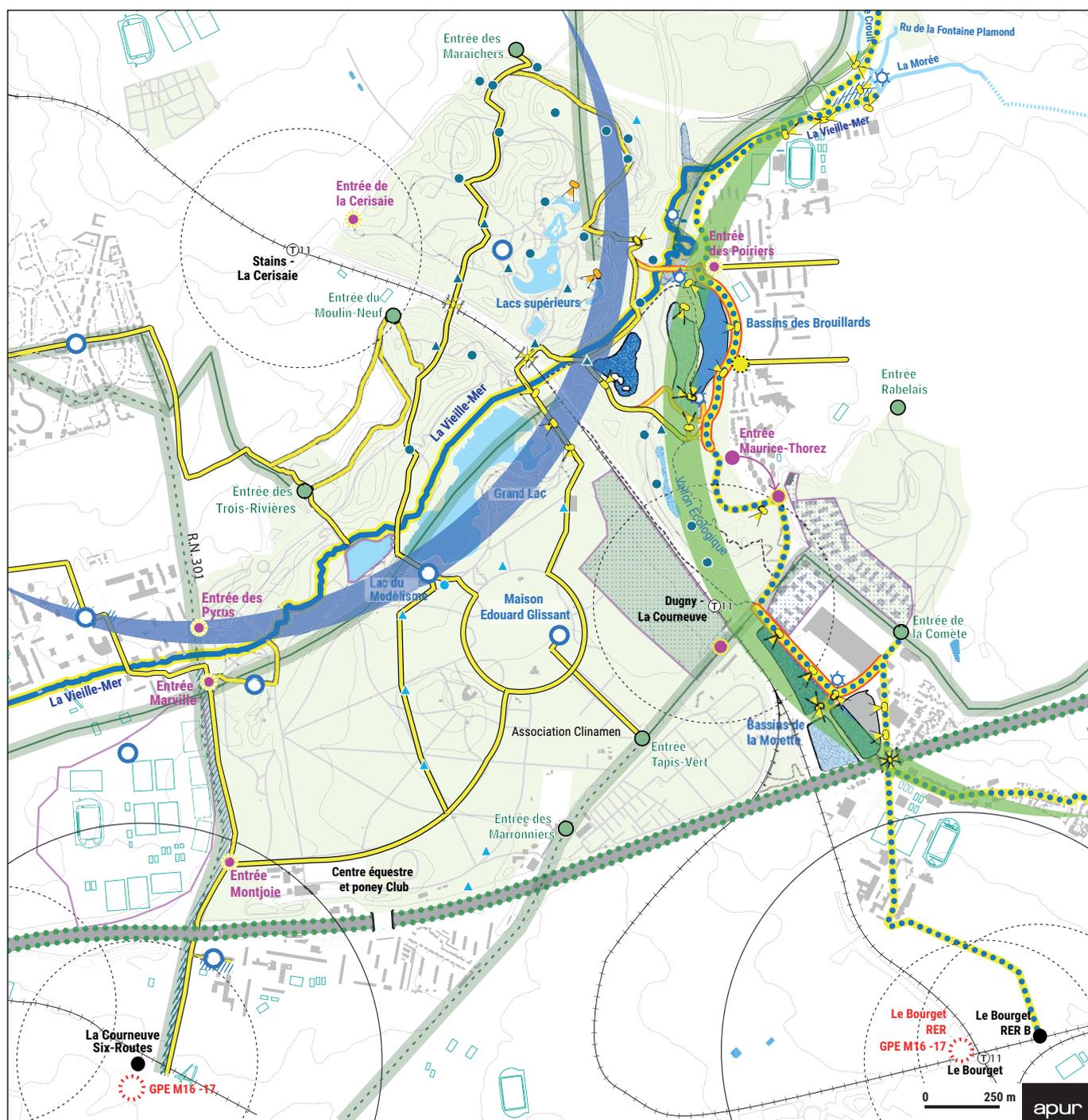


La révélation du patrimoine hydraulique et écologique

La Vieille-Mer a vocation à être une continuité structurante de la trame verte et bleue, renforçant les liaisons entre les espaces plantés actuels et futurs, publics et privés. Elle peut contribuer à leur protection et extension dans une approche articulant écologie, paysage, économie, usages et esthétique. Avec sa richesse de milieux aquatiques (lacs, zones humides, mares),

faunistiques et floristiques, le parc Georges-Valbon, classé Natura 2000, offre au département un espace écologique d'envergure. La redécouverte de la Vieille-Mer peut être le projet à partir duquel ses qualités s'étendent et renforcent les liens écologiques entre les grandes emprises plantées à proximité (parc Marcel-Cachin, cimetière de Saint-Denis, cité Gabriel-Péri, futur parc de la confluence Seine-canal) et plus éloignées (jardins familiaux des

Tartres, parc de la Légion d'Honneur, Canal Saint-Denis, forts de l'Est et de La Briche, talus des voies ferrées...). Au-delà de la mise à ciel ouvert de la rivière, ce projet est l'occasion de sensibiliser et de partager des savoirs (gestion de la ressource et des inondations), de révéler des traces hydrographiques (vallée, bassins-versants, réseaux liés aux anciens rus, bassins et ouvrages...) et de proposer la réalisation d'aménagements dans le temps.



SÉQUENCE AMONT : PARC GEORGES-VALBON, PLAN PROGRAMME

Valoriser la présence de l'eau

Existant

-  Plans d'eau
-  Bassins de rétention
-  Cours d'eau visible/souterrain

À l'étude ou en cours

-  Cours d'eau visible projeté dans le cadre du Plan Investissement Bassin
-  Sites de baignade prévus
-  Intégrer les bassins

Proposé

-  Bassin revêtu
-  Valoriser le patrimoine hydraulique technique, ludique

Renforcer les qualités écologiques liées à l'eau

Existant

-  Liaisons reconnues pour leur intérêt écologique (SRCE)
-  Gestion de l'eau à ciel ouvert
-  Mare forestière
-  Mare en milieu ouvert ou en lisière

À l'étude ou en cours

-  Liaisons écologiques potentielles
-  Zones écologiques
-  Gestion de l'eau à ciel ouvert
-  Zone à renforcer pour le développement de biodiversité
-  Mare forestière
-  Mare en milieu ouvert ou en lisière

Proposé

-  Bassin en eau avec valeur écologique préservée et renforcée
-  Bassin revêtu avec eau permanente
-  Bassin enherbé partiellement en eau

Intensifier les usages liés à l'eau

-  Arc ludique centré autour des activités liées à l'eau
-  Arc écologique centré autour des activités liées à la protection de la biodiversité

Améliorer l'accessibilité au parc et ses connexions

Existant

-  Belvédères, points de vue
-  Ponts
-  Entrées dans le parc Georges-Valbon
-  Rayon de 400 m autour des stations de tramway et RER

À l'étude ou en cours

-  Passerelle en projet ou liaison à l'étude
-  Entrées à créer, à requalifier
-  Rayon de 800 m autour des stations GPE

Proposé

-  « Parcours de la Vieille-Mer »
-  « Parcours des bassins et vallées »
-  Aménagement dans le cadre du Plan Investissement Bassins
-  Autre parcours découverte de l'eau
-  Belvédères, points de vue liés à l'eau
-  Entrée à créer

Sources : CD93, DRIEE, Apur

2- Orientations par séquences

De la confluence Croult/Morée à la Seine, la Vieille-Mer traverse 6,5 km (3 km dans le parc, 3,5 km à Saint-Denis). Sur ce parcours se distinguent deux entités, l'une amont, liée au parc Georges-Valbon, l'autre aval, liée à la traversée urbaine d'une grande diversité de tissus. Ce partage renvoie à des opportunités de projets différentes.

L'unité d'acteurs propre au parc et les temporalités liées aux JO et au projet de baignade offrent la possibilité de découvrir la rivière d'ici 2024 sur une séquence moins contrainte par les emprises bâties. Cette première étape pose les choix techniques et paysagers majeurs : le maintien du collecteur Vieille-Mer pour lutter contre l'inondation et l'écoulement gravitaire à ciel ouvert de la rivière. Ce fonctionnement jusqu'à la Seine est plus contraint par les densités urbaines et les emprises disponibles. Néanmoins, plusieurs possibilités sont envisageables dans le temps. De l'amont à l'aval, 13 séquences rythmant les plans-programmes ont été identifiées, 5 pour le parc et 8 pour la traversée de Saint-Denis.

Enjeux écologiques et ludiques des liens ville/parc

À l'amont, la rivière peut être le fil directeur guidant la valorisation de 2 « arcs » : **Un arc écologique**, de la naissance de la Vieille-Mer aux bassins des Brouillards puis de La Molette. Jalonné de richesses écologiques, ce croissant offre un cadre exceptionnel du fait d'une présence abondante de l'eau (confluence, Vieille-

Mer visible, bassins, zone humide) et d'un patrimoine technique important (station d'épuration de Bonneuil, ouvrages de régulation).

La redécouverte du cours d'eau et l'intégration paysagère des bassins peuvent contribuer à valoriser ces éléments tout en insistant sur le caractère intime de cet arc. Des promenades thématiques (eau, faune et flore) et des aménagements simples (découverte sonore, sites d'observation) inviteraient les usagers au calme et au repos.

Un arc ludique, des Lacs Supérieurs à l'entrée Marville. Cette partie du parc la plus visitée est composée d'esplanades, d'aires de jeux et de lacs. Elle abritera d'ici 2024 un site de baignade à la place du lac du Modélisme.

La réouverture de la Vieille-Mer contribuerait à intensifier les activités de plein air autour de l'eau et à développer de nouvelles pratiques (sensibilisation au cycle de l'eau, au climat, art, sport, danse...) en lien avec les associations et équipements existants. Ces activités pourraient enrichir sa vocation de grand parc métropolitain.

Ces deux arcs sont rythmés par 5 séquences : **la confluence Croult-Morée**, point de naissance de la Vieille-Mer à ciel ouvert, **le jardin habité**, formé du cotoiement de la cité et du bois abritant la rivière, **la zone écologique** des bassins des Brouillards et du vallon écologique, **le belvédère**, point de contact et d'observation vers **la vallée ludique** qui ouvre vers l'ouest à une diversité d'usages.



La vallée ludique dans le parc Georges-Valbon

SÉQUENCE AVAL : LA TRAVERSÉE DE SAINT-DENIS VALORISATION DE L'EAU VISIBLE ET DU PATRIMOINE HYDRAULIQUE

Valoriser la présence de l'eau visible

Existant

-  Plans d'eau
-  Zones humides identifiées (SAGE)
-  Zones humides potentielles (SAGE)
-  Cours d'eau visible/souterrain
-  Gestion de l'eau à ciel ouvert
-  Plan de zonage pluvial trame bleue* (PLUi Plaine Commune)
-  Collecteur EU Bonneuil-La-Briche
-  Dérivation de la Vieille-Mer
-  Garges-Épinay
-  Pantin La Briche

-  Traces des rivières disparues
-  Traces du parcellaire lié à l'eau

À l'étude ou en cours

-  Cours d'eau visible projeté de la Vieille-Mer

Proposé

-  Valoriser le patrimoine hydraulique technique,
-  ludique,
-  historique

Valoriser les liaisons et les paysages

Existant

-  Voies
-  Voies structurantes principales
-  Ponts
-  Entrées dans le parc Georges-Valbon

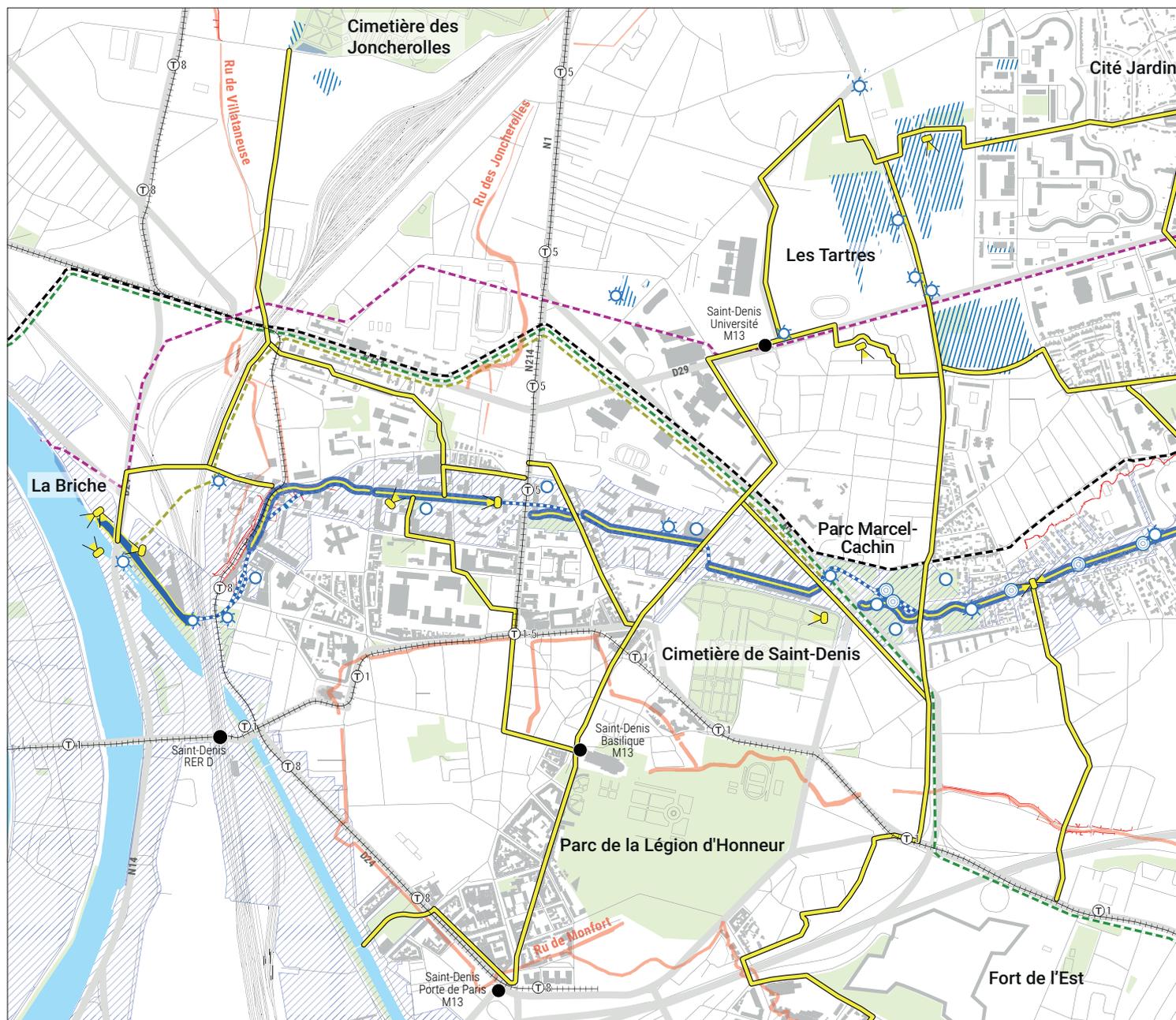
À l'étude ou en cours

-  Entrées du parc à requalifier

Proposé

-  Parcours découverte de l'eau
-  Belvédères, points de vue liés à l'eau

Sources : DRIEE, CD93, Plaine Commune, Apur
*abattement total des pluies décennales recherché et plantation des ouvrages de gestion des eaux pluviales en lien avec la trame bleue

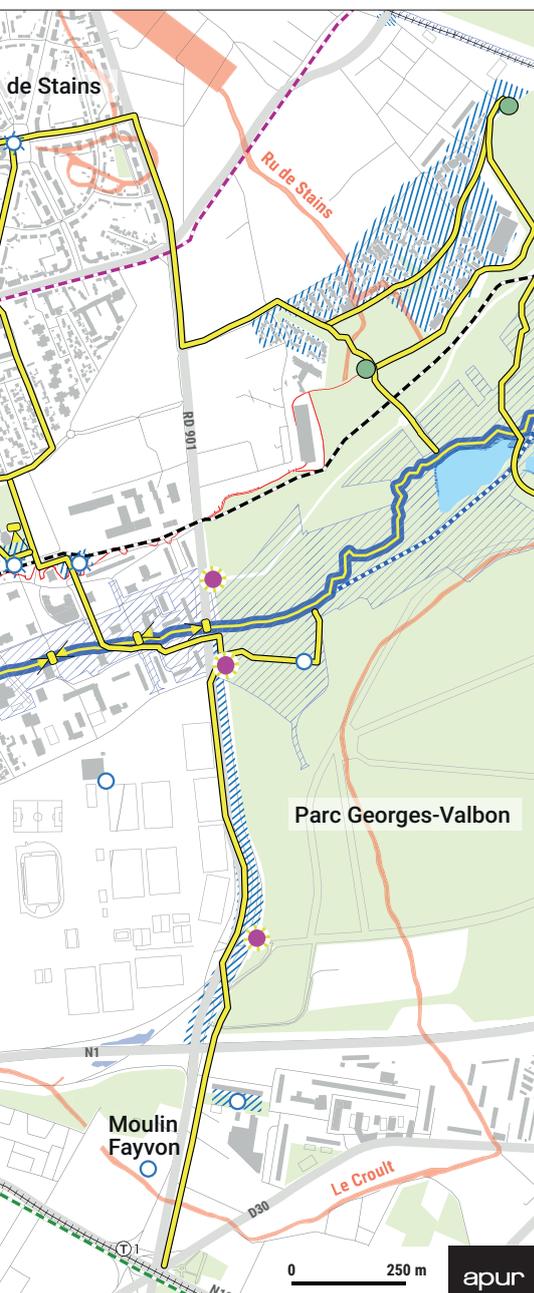




Vers une rue jardin, séquence de la Mutualité



Le potager du Moulin Fayvon (avec Monte Laster/association FACE)



Les rythmes d'une traversée urbaine

L'ampleur métropolitaine et le potentiel de la redécouverte de la rivière pour les quartiers nord de Saint-Denis invitent à penser des épaisseurs urbaines au-delà du seul fil d'eau. Lien potentiel entre les centralités et les projets d'aménagement, la Vieille-Mer peut devenir le support d'une armature propre à l'eau conciliant amélioration des milieux aquatiques et appropriation par les habitants.

La coexistence de l'eau et de la ville, maintenue jusqu'aux années 60, rend possible de suivre la rivière sur presque tout son parcours. Au fil des 8 séquences, plusieurs orientations sont déclinables dans l'espace et le temps.

La séquence Floréal, Courtille est l'occasion de renforcer les liens au parc Georges-Valbon et de créer une série de jardins habités de plus ou moins d'intensité. Le quartier de la Mutualité offre la possibilité d'un cheminement discret, une épaisseur bocagère fertilisée par un canal d'eau courante et rythmée par la vie des écoles et les jardins privés.

Le parc Marcel-Cachin est identifié pour ses potentiels de nature et de biodiversité. À l'instar du parc Georges-Valbon, le possible méandrage du cours d'eau pourrait être intégré aux projets de requalification du site et contribuer à une nouvelle programmation en lien avec la Maison Edouard-Glissant, la Ferme urbaine, le Moulin Fayvon. La

requalification de l'avenue Lénine sera une pièce essentielle de la mutation du parc. Ces trois séquences peuvent être envisagées à court terme, les parcs Georges-Valbon et Cachin étant les déclencheurs principaux.

La rue Politzer amorce une série de 4 séquences marquées par l'alternance de grands équipements et d'habitats collectifs. Des marges d'intervention plus ou moins ambitieuses peuvent se décliner par des profils en travers requalifiant les limites public/privé. Plusieurs tracés et expressions de la mémoire de l'eau peuvent évoquer les divagations des cours d'eau visibles depuis le XIX^e siècle. **La rue Politzer**, mais surtout **la cité Paul-Langevin** et **le square Charles-Beaudelaire**, puis **les cités Gaston-Dourdin** et **Pablo-Picasso** offrent la possibilité de créer un grand parc linéaire irrigué par la rivière. La réalisation de ces deux dernières séquences pourrait être envisagée à moyen terme. Celles de la rue Politzer et de la **cité Elsa-Triolet**, plus contraintes, limitent les possibilités d'une eau visible.

Enfin, la séquence de **la Confluence** offre de grands potentiels à court terme. Bien identifiée dans les documents cadres (SRCE, OAP...), la force de ce site lié à une Vieille-Mer déjà visible s'exprime dans l'ouverture d'un paysage longtemps inaccessible (berges de Seine et canal) et dans le projet du « parc de la Briche » associant enjeux écologiques, paysagers, économiques et culturels.

Pour conclure, ces études d'opportunité dégagent des orientations de projets à partir de trois grandes thématiques.

- **l'accessibilité**, avec la création des gares GPE, la requalification des espaces publics, la valorisation des pistes cyclables et des chemins ;
- **les liens ville/parc**, avec les secteurs d'aménagement aux abords du parc et le renforcement des trames écologiques et hydrologiques ;
- **la valorisation du patrimoine hydraulique**, en termes de sensibilisation (risques et ressources), d'agrément et d'écologie.

L'étude confirme que **la Vieille-Mer est une pièce majeure de la continuité des armatures métropolitaines**. Elle joue un rôle essentiel dans le devenir des grands espaces plantés, le parc Georges-Valbon à court terme et ceux de Marcel-Cachin

et de la Briche à moyen terme, et s'avère fondamentale dans la requalification des espaces publics, la gestion locale de l'eau pluviale, le rafraîchissement en période de canicule.

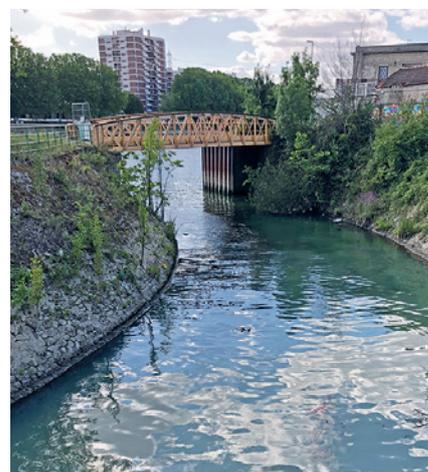
La séquence aval nécessite de mobiliser de nombreux acteurs et concerne une grande diversité de situations urbaines. Elle offre l'opportunité de co-constructions des projets dans le temps. Il importe de souligner les possibilités jusqu'à la Seine et d'explorer une mise en espace diversifiée : découverte d'une eau visible, aménagements en partie éphémères, expérimentations préparant une redécouverte collective de l'eau.

La beauté et la fragilité du projet tiennent à son inscription dans le temps. **Il a fallu près d'un siècle pour faire disparaître la Vieille-Mer. Sa redécouverte est aussi à penser en étapes successives.**



L'étang des Brouillards, parc Georges-Valbon

© Apur



La confluence de la Vieille-Mer avec la Seine

© Apur



La confluence de la Seine et du canal Saint-Denis, le débouché de la Vieille-Mer

© Ph.Guignard@air-images.net

Directrices de la publication :

Dominique ALBA
Patricia PELLOUX

Synthèse réalisée par :
Frédéric BERTRAND,
Luisa COPPOLINO, Tristan LAITHIER

Sous la direction de :
Patricia PELLOUX

Photos et illustrations :
Apur sauf mention contraire

Mise en page : **Apur**
www.apur.org

L'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, est une association loi 1901 qui réunit autour de ses membres fondateurs, la Ville de Paris et l'État, les acteurs de la Métropole du Grand Paris. Ses partenaires sont :

